

RCS : CLERMONT FERRAND

Code greffe : 6303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CLERMONT FERRAND atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 01464

Numéro SIREN : 817 448 269

Nom ou dénomination : 2JINGENIERIE

Ce dépôt a été enregistré le 15/03/2021 sous le numéro de dépôt 2337

Désignation de l'entreprise SASU 2JINGENIERIE			Néant <input type="checkbox"/> *		
Adresse de l'entreprise 20 COURS DES PERCHES			63118 CEBAZAT		
SIRET 81744826900016					
Durée de l'exercice en nombre de mois * 12			Durée de l'exercice précédent * 12		
					Exercice N clos le 31/12/2020
ACTIF			Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	012	
		Autres *	014	016	
	Immobilisations corporelles*		028	030	2 631
	Immobilisations financières * (1)		040	042	
	Total I (5)		044	048	2 631
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	052	
		Marchandises *	060	062	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	070	20 088
		Autres* (3)	072	074	3 404
	Valeurs mobilières de placement		080	082	
	Disponibilités		084	086	75 639
	Charges constatées d'avance*		092	094	
	Total II		096	098	99 132
	Total général (I + II)		110	112	101 763
				2 319	99 444
PASSIF					Exercice N NET 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120		1 000
	Ecart de réévaluation		124		
	Réserve légale		126		100
	Réserves réglementées *		130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)		132		2 847
	Report à nouveau		134		43 366
	Résultat de l'exercice		136		43 018
	Provisions réglementées		140		
Total I		142		90 331	
Provisions pour risques et charges		154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164		
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166		681
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : . . . 169 338)		172		8 432
Produits constatés d'avance		174			
Total III		176		9 113	
Total général (I + II + III)		180		99 444	
RENVois	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)

 Désignation de l'entreprise SASU 2JINGENIERIE

 Néant *

A- RÉSULTAT COMPTABLE

 Formulaire déposé au titre de l'IR 018

 Exercice N clos le
31/12/2020

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210		
	Production vendue	} biens	dont export et livraisons	215		214		
			intracommunautaires	217		218	98 530	
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222	
	Production immobilisée*					224		
	Subventions d'exploitation reçues					226		
	Autres produits					230	57	
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232	98 587
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)					234		
	Variation de stocks (marchandises)*					236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)					238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240		
	Autres charges externes* :	(dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)					242	12 300
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 413)					244	573
	Rémunérations du personnel*					250	23 170	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	9 258	
	Dotations aux amortissements*					254	417	
	Dotations aux provisions					256		
	Autres charges	} dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259			262	6
			cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260				
Total des charges d'exploitation (II)						264	45 723	
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	52 864	
Produits financiers (III) 280			Charges financières (V)			294		
Produits exceptionnels (IV)						290		
Charges exceptionnelles (VI) {	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			347		300		
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)			348				
Impôt sur les bénéfices* (VII)						306	9 846	
2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) — Charges (II + V + VI + VII)						310	43 018	
B- RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2			312	43 018	314	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316			
	Amortissements excédentaires(art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles				318			
	Provisions non déductibles*				322			
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)				324	9 846		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*		248	330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	((Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249)	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999			
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997	
	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986	ZFU -TE (44. octies et octies A)	987		342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981	JEI (44. sexies A)	989				
	ZRD (44 terdecies)	127	ZRR (44. quindecies)	138				
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44. undecies)	990				
	ZFANG (44 quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344				
	BUD (44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993				
	Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit				346		350
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)				655		
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies A)				643		
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies B)				645				
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies C)				647				
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies D)				648				
Déduction exceptionnelle simulateur de conduite				641				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352	52 864	354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356			
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :						360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col.1 Déficit col.2	370	52 864	372	

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Procès-verbal des décisions de l'associé unique

Le 12 mars 2021, 17h au siège 20 cours des Perches 63118 Cébazat.

Présent:

- Monsieur JALLAT Jérémie : Président et associé unique

Ordre du jour:

- L'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2020
- L'affectation du résultat de l'exercice

Pièces disponibles :

- Rapport de gestion et comptes annuels.

Résolution 1 - Approbation des comptes

L'associé unique, après avoir pris acte du résultat de l'exercice et des comptes de la société, décide de procéder à l'approbation des comptes annuels de la société, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

Résolution 2 - Affectation des résultats

Tableau des exercices

Année	2016	2017	2018	2019	2020
Bénéfices	50947 €	53956 €	49046 €	51363 €	43018 €

L'associé unique prend acte que le résultat de l'exercice fait apparaître un bénéfice de 43018 € (*quarante-trois mille dix-huit euros*). Il est décidé d'affecter le montant de ce bénéfice comme suit :

- L'associé unique recevra un dividende de 30000 €.
- Le reste des bénéfices, soit 13018 € est affecté en report à nouveau.

Fait à Cébazat le 12 mars 2021

Le Président

JALLAT Jérémie

